



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 25 septembre 2015

Ordre du jour :

- 1) Concours de Cluses du 04 et 05 juillet 2015 : Bilan.
- 2) Forum des associations : Bilan.
- 3) Assemblée Générale Ordinaire : Préparation, où, quand, qui ?
- 4) Questions diverses.

Eclairage concours Salle : Présentation des recherches de Christian et prise de décision.

Présence :

Sont présents : Le président, la vice-présidente, le secrétaire, la vice-secrétaire, la vice-trésorière, Laurent, responsable du matériel, et Jean-Claude, membre d'honneur.

Excusé : Le trésorier.

Ouverture : La séance est ouverte à 18h25.

I) CONCOURS DE CLUSES DU 05/07/2015

Jean-Jacques présente le bilan.

Au niveau sportif : il est positif avec de bons retours de la part des participants quant à l'organisation et l'accueil. Le fonctionnement de la buvette et les denrées proposées ont ravi pas mal d'archers mais aussi les accompagnants. Les glaces, la pastèque, les saucisses et merguez, les salades et la bière en fin de concours ont été fortement appréciées. Le climat chaud nous a aussi beaucoup aidés. Un bémol toutefois pour la salade de riz qui a eu du mal à partir. Nous avons prévu 50% saucisses et 50% merguez. Pour la prochaine fois il faudra faire 2/3 saucisses et 1/3 merguez.

Au niveau financier :

- Les cadeaux pour le concours ont coûté la somme de 535€, le greffe a rapporté la somme de 752€. Ce qui fait un bénéfice de **217€**
- Pour la buvette, il y a eu 356€ de dépense pour l'achat des boissons et autres aliments, la recette s'élève à 600€ aux quels s'ajoute 120€ de frais de fonctionnement offert par un sponsor. Ce qui fait un bénéfice de **364€**
- Le bénéfice total de cette manifestation s'élève donc à **581€**

Globalement, c'est un bon concours avec des bénéfices en hausse.

II) FORUM DES ASSOCIATIONS

Animation mise en place : Beaucoup de passage tout au long de la journée avec des personnes de tous âges. L'OMSL a fait un retour positif sur le club avec un bon niveau de

sécurité. L'entrée et la sortie n'ont pas particulièrement été respectées mais il n'y a rien eu de perturbant. Le fait d'avoir des très petits (5 ans) demandait à se baisser pour être à leur hauteur et les aider à tirer sur la corde. Les genoux des animateurs en ont quelques souvenirs, il faut prévoir des genouillères et des mousses si l'opération est reconduite.

Stands d'inscription et de renseignements : il y a eu environ 50 personnes qui se sont intéressées à notre sport. Certaines, juste pour prendre des renseignements d'autres pour s'inscrire ou se réinscrire. Cela représentait 65% d'hommes et 53% de jeunes (jusqu'à cadet). Au jour de la réunion de bureau il y a 61 personnes qui fréquentent le club ; 41 hommes pour 20 femmes. Un point plus précis sur les membres du club sera fait lors de l'A.G.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la bonne tenue de cette opération.

III) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La date de l'assemblée générale ordinaire est fixée au 30 octobre 2015. Elle se déroulera au bar des sports de Marnaz à partir de 19h30. Pascale est chargée de faire le courrier aux élus, M Périllat, M Leroulley, M Mas et M Mivel. Grégory est chargé de transmettre l'invitation aux archers du club et à Nathalie Leroy, B.E. qui intervient au club.

IV) QUESTIONS DIVERSES :

Eclairage concours Salle : Christian nous a préparé un dossier concernant les spots à LED dans le quel, il a mis les comparatifs, entre LED et Halogène, de prix, et des plans pour les préparer. La question se pose sur la puissance à choisir pour ne pas être en dessous de ce que l'on a actuellement. L'écart de prix entre des 80W et des 100W est assez faible et mérite que l'on se penche sur encore plus puissant. Pour info : 120W LED représentent à peu près 750W Halogènes. A la salle d'entraînement, les spots sont des 30W LED et finalement, l'écart de prix est beaucoup plus important entre des 100W et des 120W. Le choix se porte donc sur des 100W LED. Il sera demandé à la mairie et/ou aux parents si certains peuvent nous aider dans la fourniture du matériel nécessaire en électricité. Jean-Jacques se charge de fournir les panneaux de bois. Le dossier est en annexe.



PROJET LED.PDF

Clôture de la séance à 19h30.

Le Secrétaire : G. Turbelin